

# Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 1er Décembre 1910.

Vol. XLIV--No. 22

## ADRESSES D'AFFAIRES

**Dr J. A. LEGER**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtisse Martin McDonald. Résidence  
coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

**Dr L. J. Bellivau**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue.  
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-  
son O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve  
la nuit.

**Dr L. Eric Robidoux**

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et  
grand'rue

SHÉDIAC, N. B.

**Dr J. A. Gaudet,**

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront  
traitées comme auparavant.

**Dr T. J. Bourque**

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit  
Pharmacie de première classe—Drogues, par-  
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares  
et tabacs de choix.

**S. W. BURGESS, M. D.,**  
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux  
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.  
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.  
Téléphone No. 263.

**Dr A. R. Myers**

RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES  
ET DE BERLIN,  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.  
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

15 rue Alma, MONCTON

**W. A. Russell**  
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,  
COLLECTEUR, ETC.  
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute  
toute instruction avec ponctualité.

**FERD. J. ROBIDOUX**  
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE  
PUBLIC, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêt sur hypothèque.

**McQUARRIE & ARSENAULT**  
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarr Aubin E. Arsenaault

**ANTOINE J. LEGER, B. A.**

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau: Grand'rue, Moncton, N. B.  
ser déc. 07.

**Thomas W. Butler,**

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-  
bitre-en-Équité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie  
27 mars 08—c.

**Glace ! Glace !**

Je suis prêt à livrer  
toute quantité à la  
demande. Je sollicite respectueusement votre  
commande.

OHN BABINEAU.  
Téléphone N. B. 26.

## La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, ..... \$14,400,000 | Fonds de réserve, .... \$12,000,000

Bureau principal, ..... Montréal— Succursale à Shédiac, N. B.  
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-  
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

F. J. McDONALD, Gerant, - Shédiac, N. B.

## Les Anciens Missionnaires de l'Acadie devant l'Histoire.

(Droits de reproduction réservés)

(SUITE)

L'ABBÉ DE L'ISLÉDIEU, AU MINISTRE

Paris, le 18 novembre 1755.

Monseigneur,

Monsieur Kolly me fit remettre hier une lettre ouverte, et  
qui paraît n'avoir point été cachetée, de monsieur LeLoutre, et  
il me manda qu'il en a envoyé copie à monsieur de la Poite, qui  
sans doute vous l'aura déjà communiquée. Ainsi j'ai cru inutile  
de vous en envoyer une nouvelle copie, mais j'y vois avec une  
grande douleur et une inquiétude égale pour le sort de notre cher  
missionnaire, qu'il a été reconnu et transféré du port de Plymouth  
dans celui de Portsmouth à bord du vaisseau le *Royal George*,  
avec aussi peu de liberté qu'il en avait à Plymouth à bord du  
vaisseau l'*Oxford*.

Vous verrez par sa lettre, monseigneur, le traitement qu'on  
lui a fait dans les premiers jours qu'il est arrivé à Portsmouth à  
bord du vaisseau le *Royal George*, et les démarches qu'il a faites  
pour avoir la liberté d'aller à terre.

Vous verrez également, monseigneur, par la copie de la let-  
tre de M. P. Simon, correspondant de monsieur Kolly, les notes  
qu'on a données à la Cour d'Angleterre contre monsieur LeLou-  
tre.

Permettez donc, je vous supplie, que je réclame en sa fa-  
veur de votre protection tout ce que les circonstances présentes  
vous permettront de faire pour lui. J'ignore encore s'il a reçu les  
500 livres que vous lui avez accordées quoique j'eusse lieu de  
le présumer de sa dernière lettre. Mais il me paraît que le cor-  
respondant de monsieur Kolly lui a adressé une lettre de crédit à  
Portsmouth. Ayez-en pitié, je vous en conjure, monseigneur. On  
peut vous certifier de plus d'une part en ce pays-ci qu'il a assez  
bien mérité de l'Etat et de la Religion pour n'être pas abandonné.

Je suis, etc.

L'ABBÉ DE L'ISLÉDIEU.

L'ABBÉ DE L'ISLÉDIEU AU MINISTRE.

Paris, le 29 novembre 1755.

Monseigneur,

J'ai reçu hier soir une lettre particulière de Louisbourg en  
date du 26 octobre dernier, et qui m'est venue par St Malo, ce  
qui me fait juger qu'il y est arrivé un vaisseau venant de Louis-  
bourg.

Cette lettre m'annonce que nous n'avons plus de mission-  
naires dans l'intérieur de l'Acadie anglaise, c'est à dire dans la  
péninsule, et que trois, savoir MM. Daudin, LeChauvreux et  
Lemaire qui étaient à Port Royal et aux Mines, ont été enlevés  
et conduits à Chibouctou ou Halifax, sans qu'on ait pu avoir de  
nouvelles depuis.

Il y en avait un quatrième nommé monsieur DesEnclaves  
dont on ne me parle point. Il avait quitté depuis deux ans Port  
Royal, et s'était retiré auprès de quelques habitants, Acadiens  
français, dans la partie de l'est, au cap de Sables. J'ignore ce  
qu'il est devenu.

On me mande également que les Anglais ont chassé ce qui  
restait encore d'Acadiens français dans la partie de la péninsule  
qu'ils habitaient et qu'ils les ont réduits à la dernière misère. Ils  
auront apparemment substitué des colons et cultivateurs anglais,  
qui auront trouvé la nappe mise et qui auront pu profiter du tra-  
vail et des cultivations de nos pauvres Acadiens français aussi  
bien que leurs effets morts et vifs. Il restait encore dans cette  
partie—suivant le dernier dénombrement qu'on m'en a envoyé—  
6345 habitants.

On m'ajoute que depuis que les Anglais se sont emparés de  
de la rivière St Jean, où nous avions plus de 2500 habitants nou-  
vellement établis sur de bonnes terres, ils en ont chassé les mis-  
sionnaires, et qu'ils maltraitent beaucoup ces mêmes habitants.

## La Banque Provinciale du Canada,

BUREAU-EN-CHEF: MONTRÉAL, P. Q.

Nous donnons un taux d'intérêt plus élevé sur certificats de dépôts.

Votre patronage  
est sollicité

Affaires générales  
de Banque

Intérêt payé sur dépôt \$1.00 en montant.

Sous-Agence de Moncton  
Correspondant Rural de Moncton

Saint-Joseph, N. B.  
Boucouché, N. B.

Bureau à Moncton.

C. H. BOUDREAU, Gérant.

Le missionnaire qui était depuis quelques années chargé de  
2897 habitants bien établis sur les rivières de Chipoudy, Pékou-  
diak et Memeremcok sous le fort de Beauséjour, a pris le parti  
de se retirer à Québec, sur la nouvelle qu'il a eue que les An-  
glais voulaient le faire arrêter.

On me manda rien de l'île St Jean, où nous avons, suivant  
les derniers dénombrements, plus de 3,000 habitants qui com-  
mencent à se bien établir en cinq paroisses qui ont chacune un  
missionnaire y compris celui du fort, nommé le Port LaJoye.

Il paraît qu'on craint la disette à Louisbourg par le défaut  
de communication avec ceux de nos postes qui pourraient contri-  
buer à son approvisionnement.

Je n'ai point eu de nouvelles du pauvre monsieur LeLoutre  
depuis le 10 du courant. Je le crois toujours à bord du vaisseau  
le *Royal George* dans la rade de Portsmouth, où je le crois fort  
mal traité suivant qu'il me le mandait par sa dernière lettre.

Je sais, cependant, que sur les lettres de monsieur Kolly,  
monsieur P. Simon, son correspondant à Londres, lui a fait pas-  
ser une lettre de crédit pour Portsmouth, comme il en avait une  
ci-devant pour Plymouth.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L'ABBÉ DE L'ISLÉDIEU.

FIN.

## Ce que ça coûte

LES MARINES DE GUERRE

M. Laurier avait bien raison de  
dire que ce serait un crime de lan-  
cer le Canada dans les dépenses  
du militarisme. Une fois engagé  
dans cette voie, un pays ne peut  
plus s'arrêter. Un tableau du bud-  
get naval des différentes nations  
depuis dix ans, le démontre d'une  
façon terrifiante. Depuis 1900,  
l'Angleterre a dépensé pour sa  
marine non pas cent millions, ou  
cinq cents millions, ou un milliard,  
mais UN MILLIARD SIX CENT  
QUATRE-VINGT-QUINZE  
MILLIONS DE PIASTRES!

La marine française a coûté,  
pendant le même temps, 645 mil-  
lions; la marine allemande, 680  
millions; la marine russe, 550  
millions; la marine japonaise, 255  
millions et la marine américaine,  
un milliard cent onze millions de  
piastres!

On peut voir, par ces chiffres,  
ce que la marine canadienne coûter-  
a au peuple canadien.

Prenons d'abord les chiffres de  
Wilfred Laurier. Il admet une mi-  
se de fonds de quinze millions et  
une dépense annuelle de quinze  
millions: ce qui ferait au bout  
de dix ans, une dépense de cin-  
quante-cinq millions, en supposant  
que, dans cet intervalle, notre ma-  
rine ne subirait pas le moindre ac-  
cident ni ne demanderait la plus  
petite réparation. Et au bout de  
dix ans, ces vaisseaux étant démo-  
dés, il faudrait recommencer, soit  
trouver pour le moins cinquante  
autres millions.

Mais ces chiffres sont bien au-  
dessus de la réalité. On sait que  
les prévisions de sir Wilfred Lau-  
rier, en matière de finances sur-  
tout, sont loin d'être sûres: le coût

du Grand-Tronc Pacifique le prou-  
ve assez.

La construction de la marine de  
guerre coûtera, au bas mot, vingt  
cinq millions de capital, et l'entree-  
tien de cette marine, six millions  
au moins par année. Ajoutons  
quelques millions pour l'imprévu,  
plusieurs millions pour réparer les  
dégâts si un conflit quelconque en-  
traîne notre flotte au feu et nous  
voilà en face d'une dépense de cent  
millions.

M. Laurier, encore une fois,  
avait raison de dire que ce serait  
un crime de lancer le Canada dans  
le militarisme et de l'exposer aux  
guerres de l'empire.

Mais le crime est un fait accom-  
pli.

Et c'est lui qui l'a commis.

NOMINATIONS PROVINCIALES.—  
La Gazette Royale de la semaine  
dernière publie les nominations  
suivantes:

Dans le comté de Restigouche.  
—Charles W. Hugnes, inspecteur  
des licences d'auberges pour la  
ville de Campbellton, en remplace-  
ment de Robert Crawford, dé-  
missionnaire.

Dans le comté de Madawaska—  
Max. D. Cormier, avocat, greffier  
de la paix, greffier de la cour de  
comté de Madawaska, greffier de  
la cour de circuit, registraire des  
naissances, mariages et décès pour  
le comté de Madawaska, au lieu et  
place de Barry R. Poiré, décédé.

Dans le comté de Westmorland.  
—George L. Harris, juge de paix.

Le Liniment de Minard gra-  
tuit et rhume.

Voyez l'annonce de la Com-  
pagnie O. M. Melanson, Limitée.